

## Edito :



Éducation nationale : précarité à tous les étages !

L'École n'est en rien épargnée par la politique offensive menée par les derniers gouvernements en matière de casse de la Fonction publique et des statuts des personnels.

Le pourcentage de non-titulaires dans l'Éducation nationale ne cesse d'augmenter. Elles et ils représentaient déjà plus de 20 % des personnels, selon le rapport de la Cour des comptes de mars 2018. **Le nombre d'enseignant-es non-titulaires dans**

**le secteur public augmente de 12% par an.**

Un budget loin de traduire une ambition éducative, un état de fatigue de tous les personnels jamais atteint, un épuisement dû à des années de dégradation des conditions de travail... Les personnels de l'Éducation, titulaires comme non-titulaires expriment de fortes attentes et ont des exigences. Cependant, Jean-Michel Blanquer reste sourd à leurs aspirations et à nos revendications.

Alors qu'il y a urgence, il persiste à ignorer la situation dans les établissements pour les personnels et les élèves et poursuit sa politique destructrice. La précarisation des personnels de l'Éducation nationale s'intensifie dans tous les champs : premier et second degré, enseignement supérieur, formation continue ; et touche tous les métiers : enseignant-es, administratif-ves, AESH, AED ... La loi de transformation de la Fonction publique accentue encore davantage le recours à la contractualisation.

En limitant les recrutements de personnels statutaires, en réduisant les moyens de remplacement, en explosant les quotas d'heures supplémentaires, en ayant recours aux contractuel-les, l'EN fait ainsi le choix très clair de la précarité comme levier de gestion des ressources humaines.

Concrètement, la précarité enseignante se manifeste par des conditions d'exercice rendues inacceptables : enchaînement des CDD ; de nombreux temps incomplets ; des affectations éloignées ou multiples ; non-renouvellements de contrats malgré des services exemplaires ; retards dans le versement des salaires ; non-délivrances des attestations employeurs ...

Cette liste non exhaustive rappelle la réalité vécue par les personnels contractuels, véritables variables d'ajustement pour le ministère. C'est particulièrement le cas cette année dans certaines académies avec le non-renouvellement brutal de contrats en décembre pour raison budgétaire.

De plus, au lieu de créer des emplois statutaires, le gouvernement se lance dans une réforme de l'Assurance chômage destinée à faire des économies sur le dos des salarié-es parmi les plus précaires : celles et ceux qui subissent l'alternance de contrats de plus en plus courts et de périodes de chômage.

Pour tou·tes les non-titulaires, la CGT Educ'action revendique une gestion digne de tou·tes les non-titulaires (ATSS, enseignant-es, Vie Scolaire, AESH) de l'Éducation nationale et un plan de titularisation sans condition de concours ni de nationalité.

